

Collection

Recherche

no R-2008-03

**Économie sociale et
transformation de l'économie
culturelle: étude de cas
de l'économie sociale
de Montréal**

Damien Rousselière
Marie J. Bouchard

Cette recherche a été entreprise
grâce, en partie, au soutien financier
du Programme des chaires de
recherche du Canada, CRSH

Cahier de la Chaire de recherche
du Canada en économie sociale

novembre 2008

Ce texte suit une communication qui a été faite au colloque de la Chaire Fernand-Dumont et de l'INRS-Culture au Congrès de l'ACFAS, à Québec le 7 mai 2008.

Il a été soumis pour publication dans un ouvrage qui paraîtra à l'hiver 2009:

Diane ST-PIERRE et Claudine AUDET (dir.), Actes du colloque Tendances et défis des politiques culturelles, Québec, Presses de l'Université Laval et Presses de l'IQRC, collection Chaire Fernand-Dumont.

Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Collection Recherche – no R-2008-03

«Économie sociale et transformation de l'économie culturelle : étude de cas de l'économie sociale de Montréal»

Damien Rousselière, Marie J. Bouchard

ISBN: 2-89276-365-7 / 978-2-89276-365-2

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale étudie l'innovation sociale produite dans l'économie sociale, afin de mieux comprendre son rôle dans les transformations sociales. L'économie sociale désigne une forme particulière d'organisations : coopératives, associations ou organismes à but non lucratif, mutuelles. Elles fonctionnent selon un certain nombre de valeurs, de principes et de règles qui particularisent les processus de décision, les finalités, la répartition des surplus, le sociétariat, le financement, etc. Établissant des passerelles entre le développement économique et le développement social, l'économie sociale cherche à servir la collectivité plutôt qu'à engendrer des profits pour les actionnaires.

Du fait de leur nature, de leur origine et de leur mission, les organisations d'économie sociale offrent des conditions propices à l'innovation sociale. Face aux transformations du marché et de l'État, les demandes sociales affluent et suscitent le besoin d'inventer de nouvelles façons de faire. Le mode participatif de l'économie sociale est riche d'innovations sociales, rapprochant le consommateur du producteur, le bénéficiaire du prestataire, les besoins des individus de ceux des collectivités. Ce faisant, l'économie sociale peut contribuer à la transformation du secteur public (réseaux de politiques publiques, développement durable) et du secteur privé (gestion participative, responsabilité sociale corporative, bilan social). En ce sens, l'économie sociale est un véritable laboratoire d'expérimentation d'une société en mutation.

Les travaux de la Chaire se concentrent sur deux principaux terrains d'étude, soit celui des services de proximité (logement communautaire, aide domestique, cuisines collectives, centres de la petite enfance, etc.) et celui des services collectifs, notamment les services de soutien au développement (institutions financières, fonds de développement, corporations de développement économique communautaire, groupes de ressources techniques, etc.). Les recherches s'articulent autour de trois principaux chantiers. Le premier est celui de la **gouvernance**, afin de comprendre comment les instances plurielles et les partenariats favorisent la prise en compte d'objectifs relevant à la fois du marché et de l'intérêt général. Le deuxième chantier est celui des **modes de développement et de financement**, dans un univers où le capital n'est pas rémunéré par les profits. Le troisième chantier est celui des **méthodes d'évaluation** spécifiques à une double mission économique et sociale.

À terme, le but est de comprendre ce qui fait cohérence dans la contribution de l'économie sociale au renouvellement et à la démocratisation du modèle de développement. L'économie peut ainsi être mise au service de la société.

À fin de rendre compte des travaux de la Chaire, nous proposons deux collections:

1. Recherche
2. Conférences.

Marie J. Bouchard
Titulaire

NOTES SUR LES AUTEURS

Damien ROUSSELIÈRE est maître de conférences à l'Université Pierre-Mendès-France et chercheur au Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble (GAEL-INRA). Il est chercheur visiteur à l'École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en économie sociale.

Marie J. BOUCHARD est professeure titulaire au département d'Organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et coresponsable du Chantier Habitat communautaire de l'Alliance de recherche universités communautés en économie sociale (ARUC-ÉS).

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	ix
RÉSUMÉ/ <i>ABSTRACT</i>	xi
INTRODUCTION	1
1. DE LA MESURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DU SECTEUR CULTUREL	3
2. LES ORGANISATIONS CULTURELLES COMME FORME PARTICULIÈRE D'ÉCONOMIE SOCIALE	7
3. DES MODÈLES PARTICULIERS D'ÉCONOMIE SOCIALE CULTURELLE	11
3.1. Les principales oppositions dans le secteur culturel: ressources marchandes et non marchandes, petites et grandes organisations.....	11
3.2. Une première typologie des formes d'économie sociale culturelle	14
CONCLUSION.....	19
BIBLIOGRAPHIE	21

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURE 1	L'espace factoriel des établissements de l'économie sociale culturelle.....	13
FIGURE 2	L'arbre hiérarchique des établissements de l'économie sociale culturelle.....	17
TABLEAU 1	Les établissements du secteur arts, culture et communication.	5
TABLEAU 2	Répartition estimée des établissements ayant déclaré une mission arts et culture selon le secteur d'activité.	6
TABLEAU 3	Indices de concentration selon le secteur d'activité.	8
TABLEAU 4	Indices de diversité géographique selon le secteur d'activité.	9
TABLEAU 5	La contribution des principales variables à la construction des axes.....	11
TABLEAU 6	Modalités contribuant le plus aux différents axes factoriels.	12
TABLEAU 7	La caractérisation des quatre groupes d'économie sociale culturelle.....	15

RÉSUMÉ

Ce texte porte sur le portrait de l'économie sociale culturelle montréalaise. Il se situe dans le cadre de la réflexion sur la transformation des politiques culturelles, qui doivent prendre en compte le rôle des citoyens et des associations. Nous nous appuyons sur les données provenant d'un recensement exhaustif de l'économie sociale montréalaise complété par une enquête par échantillon. À l'aide d'une nomenclature d'activités développée par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale et compatible avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), cette étude a montré que plus de 600 établissements d'économie sociale pouvaient relever du champ de la culture et des communications (dont 60% dans les activités des arts de la scène). Au regard des autres secteurs de l'économie sociale, le secteur culturel se distingue par une structure particulière de l'emploi, une complexité des montages financiers et organisationnels, une concentration géographique importante et une gouvernance plus personnalisée. Cette unité cache toutefois une certaine diversité de modèles de l'économie sociale culturelle. Quatre formes-types d'économie sociale culturelle peuvent être établies d'après les données décrivant ces organisations. En conclusion, nous questionnons les affirmations de substitution ou de complémentarité entre ressources marchandes et non marchandes qui commandent l'évolution actuelle des politiques culturelles (vers le mécénat ou la promotion du don et bénévolat).

ABSTRACT

This paper presents the portrait of Montreal's cultural social economy. It takes place within a reflection framework about the transformation of cultural policies, which have to take into account the role of citizens and of associations. We base ourselves on data coming from an exhaustive census of the Montreal Region' social economy, completed with a sample survey. Using a nomenclature of activities developed by the Canada Chair on the social economy and compatible with the North American Industry Classification System (NAICS), this study showed that more than 600 social economy establishments could be part of the field of culture and communications (60% of which in the stagecraft activities). With regards to the other sectors of the social economy, the cultural sector distinguishes itself by a particular employment structure, a complexity of the financial and organisational set-ups, an important geographical concentration and more personalized governance. Four typical forms of cultural social economy can be established from the data describing these organizations. In conclusion, we discuss the affirmations about substitution or complement between market and non market resources, which command the actual evolution of the cultural policies (towards patronage or gift and voluntary work).

INTRODUCTION

Les formes d'organisations à but non-lucratif sont largement diffusées dans le domaine des arts et de la culture. Un économiste comme K. Arrow (1998) souligne que ces organisations sont une caractéristique des économies capitalistes de marchés modernes «quelle que soit la force de l'allégeance annoncée et actuelle à l'idéologie du marché»¹. Aussi, différentes descriptions empiriques (Benhamou 2004; DiMaggio 2006; Disant, Le Bossé 2001; Greffe 1999) portant sur l'architecture institutionnelle du secteur culturel ont ainsi mis en évidence un certain nombre de segments d'activités où l'on trouve principalement des entreprises «indépendantes», «non marchandes», «d'économie sociale», «à propriété collective», «du tiers secteur», «à but non-lucratif», etc. Les segments concernent notamment les structures de création artistique et culturelle, lieux de diffusion, coopératives de détaillants, organisations collectives de gestion des droits. Ce phénomène s'accompagne de politiques publiques considérant le statut associatif comme une référence. Ainsi, l'attribution des subventions du Conseil des Arts et Lettres du Québec (CALQ) dans les activités des arts de la scène se fait uniquement à destination de ce type d'organisations². Aussi, le fait nouveau est que ce statut est de plus en plus revendiqué comme tel.

En effet, l'émergence progressive dans différents modèles d'économie culturelle d'une thématique relative à un «Tiers secteur culturel» ou une «économie solidaire de la culture»³ y rend visible actuellement la place et le rôle de plus en plus important de formes d'économie sociale (associations et coopératives). Ces organisations sont elles-mêmes très diversifiées: des petites troupes des arts de la scène, créées pour des projets artistiques plus ou moins collectifs, aux grands orchestres s'institutionnalisant au cours des décennies; des organismes communautaires de diffusion de la culture émergente aux relais parapublics de la culture légitime. Une réflexion menée sur les critères de qualification des organisations d'économie sociale (Bouchard *et al.* 2006) montre que ces organismes relèvent d'un continuum où les frontières économie sociale/économie publique/économie capitaliste sont l'objet de nouveaux questionnements.

Cet article, portant sur le portrait de l'économie sociale culturelle montréalaise, se situe donc dans le cadre de la réflexion sur la transformation des politiques culturelles, qui doivent en effet prendre en compte le rôle des citoyens (donnant de leur temps ou de leur argent) et des associations (qui composent la quasi-totalité des établissements de cette économie sociale culturelle). Si ce constat tend à être de plus en plus pris en compte, et ceci même au sein des instances de régulation de la culture, aucun travail n'a documenté de façon systématique cette place de l'économie sociale.

¹ "No matter how strong the pledged and actual allegiance to the ideology of the market".

² Ce qui n'est pas le cas dans d'autres modèles d'économie culturelle: ainsi en France, les subventions accordées par les Pouvoirs Publics (nationaux, régionaux et locaux) le sont à toute entreprise culturelle, quel que soit son statut juridique.

³ Porté en France par l'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) et au Québec par le Chantier d'économie sociale, la Caisse d'économie solidaire voire la Caisse de la culture (Rousselière 2008, Vézina et Rousselière 2007).

Mobilisant une méthodologie statistique, notre proposition est originale sur ce point. Nous nous appuyons sur les données provenant d'un recensement exhaustif de l'économie sociale montréalaise (plus de 3 500 établissements) complété par une enquête par échantillon. À l'aide d'une nomenclature d'activités montée par la Chaire d'économie sociale et compatible avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (Bouchard *et al.* 2008), cette enquête a montré que plus de 600 établissements d'économie sociale pouvaient relever du champ de la culture et des communications (dont 60% dans les activités des arts de la scène).

1. DE LA MESURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DU SECTEUR CULTUREL

Dans cette première partie, nous présentons la méthodologie de l'étude statistique en support à notre analyse. Celle-ci a permis de confronter nos travaux théoriques précédents (Bouchard *et al.* 2006, 2008) à un matériau empirique particulier tel que la culture. Nous y exposons en effet la démarche de qualification des organisations (appartenance ou non à l'économie sociale) et de classification de l'économie sociale en montrant en quoi l'économie culturelle s'y rapporte et en quoi elle en constitue un cas d'intérêt tout particulier. L'approche mobilisée prend en compte à la fois les principes ou valeurs de l'économie sociale et l'activité économique qu'elle génère, tout en reconnaissant que cette activité économique accompagne une mission sociale. La réflexion a porté sur deux questions majeures.

La première concerne la distinction entre les organisations qui font partie du champ et celles qui n'en font pas partie. C'est ce que nous appelons la qualification des organisations de l'économie sociale. Celle-ci se fonde sur des attributs observables empiriquement et qui permettent de distinguer les organisations d'économie sociale des autres (Bouchard *et al.* 2006). A partir des dimensions communes aux formes juridiques classiques de l'économie sociale, à savoir les coopératives, les organisations à but non lucratif qui produisent des biens et des services, ainsi que les mutuelles, nous pouvons identifier quatre principes de l'économie sociale (Vienney 1980):

- autonomie de gestion;
- gouvernance démocratique;
- activité économique;
- distribution limitée ou interdite des excédents.

Ces quatre principes communs aux organisations du champ de l'économie sociale sont plus ou moins codifiés par des règles ou des normes institutionnelles qui les stabilisent dans le temps. Ils permettent de cerner un «noyau dur» ainsi que la périphérie de l'économie sociale. Ces composantes hybrides ou «incertaines» (Desroche 1983) de l'économie sociale peuvent ainsi être:

- des organisations associatives qui mènent une activité économique en produisant à l'occasion des biens et des services (croisement avec le premier principe);
- des entreprises à but lucratif qui fonctionnent suivant certaines règles sociales ou qui réinvestissent en partie leurs profits à la communauté, qui sont parfois appelées entreprises sociales (croisement avec le deuxième principe);

- des groupes informels ou unités domestiques qui fonctionnent comme une association volontaire de personnes (croisement avec le troisième principe);
- des organismes publics ou parapublics qui adoptent une forme de gouvernance démocratique multipartite qui comprend une certaine représentation de la société civile (croisement avec le quatrième principe).

La seconde question touche l'identification des activités économiques de l'économie sociale. C'est ce que nous appelons la classification des activités de l'économie sociale. Celle-ci couvre l'ensemble des activités du champ, permet leur regroupement (agrégation) à différents niveaux comparables avec ceux des statistiques nationales (Bouchard *et al.* 2008).

Du fait de sa double nature, marchande et non marchande, l'économie sociale est un défi posé aux classifications économiques traditionnelles fondées sur l'activité économique principale. La pluralité de lecture possible du secteur culturel (différentes définitions, débat entre culture émergente et culture légitime, évolution des organisations et de leurs activités, etc.), dont les frontières peuvent être mouvantes en raison même de la convention statistique adoptée complexifie ce travail. La double nature marchande et non marchande de l'économie sociale rend nécessaire de prendre en compte aussi bien l'activité économique principale que la mission (qui peut être de soutien à la culture) pour délimiter l'ensemble des organisations qui prennent part au secteur culturel. En outre, la nature très personnalisée de l'activité (siège social au domicile du président par exemple) peut rendre délicate la décision d'attribution d'une localisation géographique précise (surtout dans le cadre d'une étude sur une agglomération urbaine).

Dans cet esprit, nous avons mis en place une nomenclature d'activités compatible avec le SCIAN, fondé sur l'activité économique principale (Bouchard *et al.* 2008). Cette nomenclature permet notamment de reclasser les associations personnifiées (APE) classées dans le code 813 du SCIAN (autres services: activités associatives). En raison de la démarche de l'enquête, nous pouvons en outre attribuer un code d'activité correspondant à l'activité actuelle de l'établissement et non correspondant à son activité déclarée lors de sa création. En outre, puisque l'unité d'observation est l'établissement, nous avons pu identifier des «parties» d'organisation ayant une activité culturelle alors que l'organisation vise une autre activité économique⁴. Adaptant pour le secteur culturel, la classification établie par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ 2004), notre classification reprend la distinction habituelle entre les activités des arts et culture et celles de la communication. Les activités des arts et de la culture regroupent les arts visuels, les arts de la scène, le patrimoine, le livre, l'enregistrement sonore, le cinéma et l'audiovisuel. Le secteur des communications se compose des activités de la radio et télévision (médiats communautaires), du

⁴ Nous étions en effet confrontés au problème du double comptage. Il est nécessaire de prendre en compte une unité de mesure non ambiguë pour ne pas compter deux fois les employés ou les revenus d'une entreprise, si celle-ci possède plusieurs adresses géographiques. Notre étude portant principalement sur les données économiques de l'économie sociale, l'unité de mesure choisie est celle de l'établissement, puisqu'il s'agit du niveau organisationnel où les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (intrants principaux, recettes, salaires et rémunération). En tant qu'unité statistique, l'établissement est l'unité de production la plus homogène.

multimédia, de la publicité et des relations publiques, des journaux et périodiques. Pour ces deux sous-secteurs, des catégories résiduelles regroupent les organisations multiactivités n'ayant pas d'activité économique dominante.

TABLEAU 1
Les établissements du secteur arts, culture et communication

ARTS ET CULTURE	ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART ET ARTS MÉDIATIQUES	51 (9,2 %)
554 (89,6%)	Arts de la scène	370 (66,8 %)
	Patrimoine, musées et archives	55 (9,9 %)
	Livre	10 (1,8 %)
	Enregistrement sonore	---
	Cinéma et audiovisuel	26 (4,7 %)
	Autres activités liées aux arts et à la culture	42 (7,6 %)
	Total	554 (100 %)
COMMUNICATIONS	RADIO ET TÉLÉVISION	9 (14,1 %)
64 (10,4%)	Multimédia	3 (4,7 %)
	Publicité et relations publiques	2 (3,1 %)
	Journaux, périodiques et répertoires	40 (62,5 %)
	Autres activités liées aux communications	10 (15,6 %)
	Total	64 (100 %)

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

Nous avons ainsi recensé 618 établissements ayant une activité économique principale relevant de la culture, dont près de 90% pour les arts et la culture et le reste pour les activités de communication. La plus grande part de ces établissements est située dans le secteur des arts de la scène (370), viennent ensuite les activités du patrimoine, musées et archives (55), les autres activités liées aux arts et à la culture (42), et les journaux, périodiques et répertoires (40). Regroupant principalement des revues gérées par une APE (revues liées aux arts ou aux cultures émergentes), ces derniers représentent la plus grande partie des activités liées à la communication. Au total, 95% des organisations ont un statut d'APE et 5% de coopérative (alors que les coopératives représentent au total un tiers de l'économie sociale).

En outre, les répondants avaient la possibilité de mettre deux missions supplémentaires qui différaient de leur activité économique principale. Parmi les propositions, se trouvait la mission arts et culture. Hors établissements du secteur arts et culture, on estime (à partir des réponses à l'enquête) à 247 autres établissements ayant pour mission une activité arts et culture sans que celle-ci soit leur activité économique principale.

TABLEAU 2
Répartition estimée des établissements ayant déclaré
une mission arts et culture selon le secteur d'activité.

	EFFECTIF	%
(1000) Ressources naturelles, fabrication, transformation	0	--
(2000) Commerce. Finance, assurance	2	0,8%
(3000) Services immobiliers et services location	51	20,6%
(4000) Loisirs, tourisme, hébergement	42	17,0%
(5000) Santé et services sociaux	12	4,9%
(6000) Arts, culture et communications	37	15,0%
(7000) Autres services	103	41,7%
Total	247	100,0%

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

Ce que l'on constate est que, hormis le secteur Ressources naturelles, fabrication et transformation, des établissements ayant déclaré une mission arts et culture se trouvent, même en nombre faible, dans l'ensemble des secteurs d'activités. Toutefois la plus grande partie de ces établissements se retrouve dans le secteur autres services (41,7% soit 103): il s'agit des fédérations et des organismes de soutien au secteur culturel (formation, éducation). Par ailleurs 20,6% (51 établissements) de ces établissements appartiennent au secteur des services immobiliers et services location (studios, prêts de matériel), 17% (42) au secteur loisirs (festivals, associations de loisirs). Les 15% (37) se trouvent dans le secteur Arts, culture et communications concernent des établissements ayant une activité relevant de la communication (journaux et périodiques, multimédia).

2. LES ORGANISATIONS CULTURELLES COMME FORME PARTICULIÈRE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Notre premier travail a été de procéder à une comparaison de l'économie sociale culturelle avec celle d'autres secteurs. Les résultats soulignent quatre points: la structure particulière de l'emploi (mobilisant plus particulièrement des différentes formes atypiques); la complexité des montages (revenus de subventions publiques, revenus marchands et mobilisation de bénévoles); la concentration géographique de leurs établissements; et la gouvernance plus personnalisée (taille plus faible des conseils d'administrations). Ces différents points mettent en évidence les particularités de la production des biens culturels: les problèmes posés par le produit lui-même et la spécificité des réseaux sociaux de la culture.

Les organisations du secteur culturel sont conduites à mobiliser des ressources de différentes natures (emploi et montages financiers). Ce secteur fournit du travail rémunéré à environ 11 600 personnes⁵. Avec 18,8 emplois, la moyenne d'emploi est comparable aux secteurs Santé et services sociaux et Autres services. Toutefois la répartition est différente: il s'agit du secteur où la part des emplois à plein temps est la plus faible (14%) et où celle des pigistes et contractuels (travailleurs autonomes) est la plus élevée (62%). On retrouve bien ici la notion «d'organisations latentes» (Starkey *et al.* 2000) caractérisant de manière générale les organisations culturelles (un faible noyau de permanents mobilisant un volet supplémentaire plus important de personnels non permanents) et en particulier au sein du spectacle vivant le modèle «canonique» d'organisation composée d'un directeur artistique (voire un petit collectif) et d'une structure administrative souple (une personne voire deux) (Rousselière 2006).

En outre, puisque les organismes ont été interrogés sur la taille de leur conseil d'administration, nous pouvons caractériser leur mode de gouvernance interne. Les établissements culturels comportent des conseils d'administration plus petits en moyenne: 75% ont ainsi moins de 8 membres (contre 64% en moyenne pour l'ensemble des secteurs d'économie sociale) et seulement 5% plus de 12 membres. La moyenne du nombre de membres est de 6, seules les organisations du secteur 3000 (dominé par les coopératives d'habitation) comportent des conseils d'administration plus petits.

Le calcul des indices de Hirshman-Herfindahl permet d'étudier le mode de répartition de l'emploi⁶. Le secteur Arts, culture et communications est très peu concentré au regard des emplois (6^{ème} position sur 7) et faiblement concentré au regard des revenus (4^{ème} position). Par contre, on constate une très forte concentration du bénévolat dans certaines organisations avec un indice de 0,452.

⁵ Pour l'ensemble des chiffres cités dans cet article, nous faisons référence au rapport statistique complet. Par souci d'allègement du texte nous n'avons pas rappelé les tableaux correspondants. Nous renvoyons le lecteur à Bouchard *et al.* (2008).

⁶ L'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl (Hirschman 1964) est habituellement utilisé en économie industrielle. Plus l'indice est proche de 1, plus le secteur est considéré comme concentré.

Ceci permet de supposer, ce que nous verrons par la suite, des «modèles» particuliers de l'économie sociale culturelle, où coexistent des organisations sans bénévolat avec des organisations en comportant une très grande part (comme les musées).

TABLEAU 3
Indices de concentration selon le secteur d'activité

	REVENUS	EMPLOI	BÉNÉVOLAT
(1000) Ressources naturelles, fabrication, transformation	0,098	0,094	0,280
(2000) Commerce. Finance, assurance	0,130	0,245	0,129
(3000) Services immobiliers et services location	0,073	0,133	0,119
(4000) Loisirs, tourisme, hébergement	0,044	0,038	0,118
(5000) Santé et services sociaux	0,022	0,018	0,026
(6000) Arts, culture et communications	0,084	0,038	0,452
(7000) Autres services	0,029	0,040	0,210

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

Le revenu total estimé est de 267 millions de dollars avec une moyenne de 432 000 dollars par établissements. Avec un taux de 52,3% des revenus, ce secteur est moins subventionné que les secteurs Santé et services sociaux (64,6 %) et Autres services (59,1%) et compte une part plus importante des ventes (37,8%). La masse salariale représente près de 40% des revenus, alors que 44% des établissements de ce secteur n'offrent aucun emploi à temps plein ou à temps partiel. Toutefois cela au total n'empêche pas l'économie sociale culturelle d'être dans la moyenne au plan de la dynamique ressentie de son activité au cours des trois dernières années. Ainsi, 22% des établissements ont le sentiment d'une décroissance de leur activité, ils sont 36% à avoir celui d'une croissance de leur activité, loin des 68% d'un secteur en croissance comme le secteur des Ressources naturelles, fabrication et transformation.

Les activités culturelles ont également un mode de développement particulier. Au plan géographique, l'économie sociale culturelle se concentre fortement dans certaines zones de l'île de Montréal, comme le montre la comparaison des indices de diversité géographique⁷.

TABLEAU 4
Indices de diversité géographique selon le secteur d'activité

	INDICE
(1000) Ressources naturelles, fabrication, transformation	0,686
(2000) Commerce, Finance, assurance	0,743
(3000) Services immobiliers et services location	0,716
(4000) Loisirs, tourisme, hébergement	0,765
(5000) Santé et services sociaux	0,827
(6000) Arts, culture, et communications	0,651
(7000) Autres services	0,752
Total	0,777

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

Alors que des secteurs comme Santé et services Sociaux (le moins concentré) ont tendance à suivre la population et donc se trouver sur l'ensemble du territoire, les activités culturelles sont plutôt concentrées dans les zones géographiques du Centre de Montréal (et notamment les arrondissements Ville-Marie et Plateau-Mont-Royal), c'est-à-dire les zones géographiques déjà dynamiques au plan culturel. Cet indice est de 0,646 si on s'intéresse uniquement aux activités arts et culture et de 0,619 pour les activités des communications.

Si elle partage de nombreuses caractéristiques des autres formes d'économie sociale, l'économie sociale culturelle est donc fortement marquée par son appartenance sectorielle.

⁷

L'indice de diversité Eveness issu des travaux de Shannon-Wiener (Shannon 1948) est adapté pour la recherche en sciences sociales quand on cherche à mesurer la diversité géographique des secteurs. Cet indice varie entre 0 (présence dans un seul territoire) et 1 (répartition égalitaire dans l'ensemble des territoires).

3. DES MODÈLES PARTICULIERS D'ÉCONOMIE SOCIALE CULTURELLE

Cette unité cache une certaine diversité de modèles de l'économie sociale culturelle. La première démarche consiste à réaliser une analyse des correspondances multiples (ACM) afin de caractériser les principaux axes d'opposition du secteur. La seconde démarche consiste, à partir des mêmes variables, de mettre en évidence les modalités principales de ressemblance entre les organisations culturelles.

3.1. Les principales oppositions dans le secteur culturel: ressources marchandes et non marchandes, petites et grandes organisations

Pour réaliser une ACM (Benzécri, 1981), nous avons utilisé les variables caractérisant l'activité de ces établissements: revenu, emploi (temps plein, autres emplois, bénévolat), taille du conseil d'administration, source de revenus (subventions⁸), part de la masse salariale. Nous avons également pris en compte les établissements ayant une mission culture⁹. Cette variable ainsi que la variable géographique ont été utilisées comme variables indicatrices (ne participant pas au nuage de points). La réalisation de l'ACM conduit à la construction d'axes factoriels ou variables synthétiques. Pour son interprétation, nous pouvons nous limiter à l'analyse des deux premiers axes qui représentent 53,5% de l'inertie totale (ce qui permettra une bonne qualité de la représentation dans un espace factoriel à deux dimensions)¹⁰.

TABLEAU 5
La contribution des principales variables à la construction des axes

Variables	TOTAL		DIM 1		DIM 2	
	contribution	classement	contribution	classement	contribution	classement
Revenus	0,175	1	0,204	1	0,195	1
Emplois précaires	0,126	2	0,151	2	0,159	2
Emploi temps plein	0,124	3	0,123	3	0,101	5
Subventions	0,112	4	0,112	5	0,112	3
Année de fondation	0,096	5	0,118	4	0,071	8

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

⁸ Les subventions intègrent les montants de sources gouvernementales, que ceux-ci soient reliés à la mission de l'organisation ou à des contrats de services avec une instance publique.

⁹ Créant ainsi une variable culture_secteur ayant trois modalités (arts et culture, communications, autres secteurs).

¹⁰ On ne peut retenir que les deux premiers axes factoriels selon la proposition de Benzécri (1981) et ne pas prendre en compte le troisième axe car sa valeur propre est largement inférieure à

$$\lambda_m = \frac{1}{\text{nombre de variables}} = \frac{1}{11} = 0,091$$

Les variables de revenu et d'emploi sont celles qui contribuent le plus à l'inertie totale du nuage de points. Viennent ensuite les modes de financement (subventions et ventes), la génération de l'organisation (année de fondation), ses ressources bénévoles (en premier lieu conseil d'administration puis bénévolat). La contribution de chacune des variables (hormis les deux principales variables revenus et emplois précaires) diverge suivant l'axe considéré, comme l'origine des revenus (subventions axe 2), l'emploi à temps plein et l'année de fondation (axe 1).

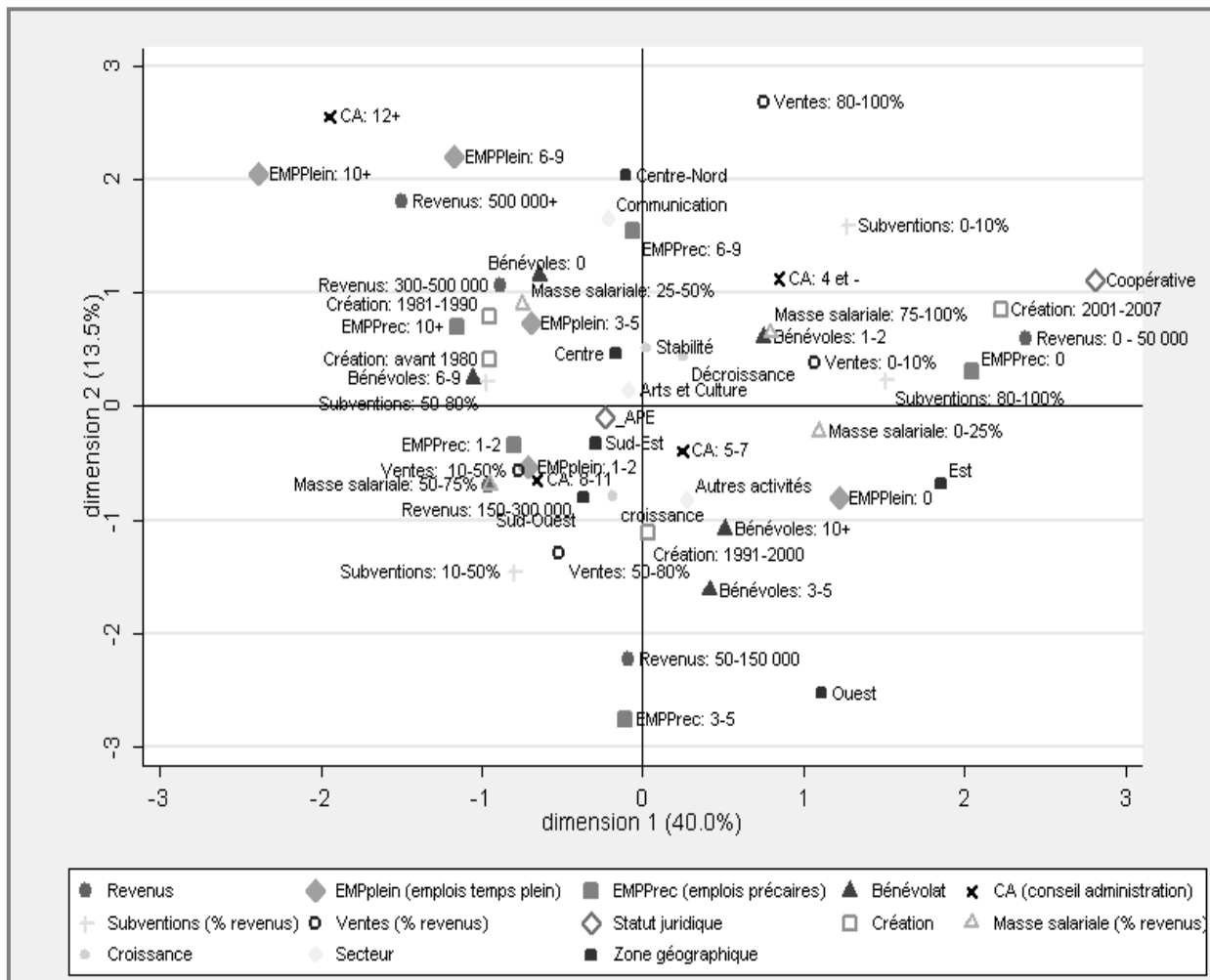
TABLEAU 6
Modalités contribuant le plus aux différents axes factoriels

AXE 1 opposition taille d'entreprise		AXE 2 opposition marchand/non marchand	
-	+	-	+
Revenus: 500 000 et + (4,6%)	Revenus: 0-50 000 (13,5%)	Revenus: 50-150 000 (10,2%)	Ventes: 80-100% (6,7%)
Emplois précaires: 10 et + (4,6%)	Emplois précaires: 0 (9,9%)	Subventions: 10-50% (6,0%)	Revenus: 500 000 et + (6,7%)
Emplois temps plein: 10 et + (3,5%)	Année de création: 2001-2007 (8,2%)	Année de création: 1991-2000 (4,2%)	Subventions: 0-10% (5,0%)
Subventions: 50-80% (2,6%)	Emplois temps plein: 0 (6,0%)	Bénévoles: 10 et + (3,9%)	Bénévoles: 0 (4,7%)
Ventes: 10-50 % (2,6%)	Statut juridique: Coopérative (5,5%)	Emplois temps plein: 0 (2,6%)	Conseil d'administration: 12 et + (3,5%)
Masse salariale sur Revenu: 50-75% (2,3%)	Masse salariale sur Revenu: 0-25 % (4,4%)	Croissance de l'activité: (2,2%)	Emplois temps plein: 6-9 (3,4%)
	Subventions: 80-100 % (3,6%)		Emplois temps plein: 10 et + (2,6%)
	Ventes: 0-10% (3,3%)		Emplois précaires: 6-9 (2,2%)
	Subventions: 0-10% (3,2%)		Conseil d'administration: 0-4 (2,2%)

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

Pour interpréter les axes, il est nécessaire de comprendre la manière dont sont construites ces variables synthétiques. Il faut donc étudier la contribution de chacune des variables et de leurs modalités à leur construction¹¹. Le premier axe renvoie à une opposition sur le niveau de revenu et le niveau d'emploi: il oppose donc les petites aux grandes organisations. Le second axe renvoie à une opposition entre les organisations mobilisant des ressources hors marché (subventions et bénévolat) à des organisations mobilisant des ressources marchandes (ventes et emplois rémunérés, sans bénévolat).

FIGURE 1
L'espace factoriel des établissements de l'économie sociale culturelle



Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

¹¹ L'inertie par rapport à chaque axe en est un indicateur. On retient les modalités dont l'inertie relative par rapport à un axe dépasse

$$\lambda_i = \frac{1}{\text{total des modalités}} = \frac{1}{45} = 0,022 = 2,2\%$$

Les proximités entre modalités de variables différentes dans l'espace factoriel correspondent à des associations: ainsi, de par sa proximité avec les modalités «création depuis 2001», revenus ou absence d'emplois, la modalité «coopérative» souligne qu'elles apparaissent comme des structures émergentes de l'économie sociale culturelle (ceci est confirmé par une proximité avec la modalité de revenu la plus basse).

La proximité des modalités de variables identiques correspond à des ressemblances: ainsi le fait que les modalités 6-9 emplois temps plein et plus de 10 emplois temps plein soient proches signifie que la principale opposition se fait entre les organisations capables d'avoir 5 emplois et plus et les autres. De plus, ce qui différencie le plus les organisations n'est pas l'emploi à temps plein mais plutôt le volet d'emploi précaires qu'elles peuvent mobiliser. Ce volet d'emploi correspond notamment aux contrats passés avec des travailleurs autonomes, statut le plus fréquent pour les artistes.

On constate également que les modalités sectorielles se déplacent essentiellement le long de l'axe 2, du marchand (les secteurs communication) vers le non marchand (les organisations de support à la culture).

3.2. Une première typologie des formes d'économie sociale culturelle

En mobilisant les mêmes variables, nous avons établi une classification ascendante hiérarchique, suivant la méthode de Ward (1963)¹². La construction de l'arbre hiérarchique montre que l'économie sociale culturelle tend à se diviser en quatre groupes. La première opposition est celle relative à la taille de l'établissement (caractérisation de l'axe 1), la seconde est celle relative à la mobilisation ou non de ressources non-marchandes (caractérisation de l'axe 2) qui se divise lui-même en deux suivant que l'établissement mobilise du bénévolat ou qu'il bénéficie de subventions. On peut donner une signification particulière à chaque groupe suivant la valeur moyenne des différentes variables.

¹² L'indice de similarité utilisé est le "simple matching index" construit par Sokal et Michener (1958). Il est le simple rapport des similarités entre les observations sur l'ensemble des événements.

TABLEAU 7
La caractérisation des quatre groupes d'économie sociale culturelle

	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	TOTAL
	<i>La culture professionnalisée</i>	<i>La culture en croissance</i>	<i>La culture en mergence</i>	<i>La culture amateur</i>	
Part de coopératives	2,1%	11,1%	16,1%	3,9%	7,7%
Age moyen	27 ans	13 ans	8 ans	19 ans	16 ans
Part d'établissements du secteur Arts et culture	58,6%	63,3%	82,1%	75,3%	65,1%
Part d'établissement des arts de la scène	43,5%	32,2%	66,1%	57,1%	42,3%
Taille d'entreprise					
<i>Revenus moyen</i>	1 264 589\$	160 267\$	200 680\$	34 841\$	466 740\$
<i>Emplois temps plein moyen</i>	8,5	1,2	2,3	0,0	3,2
<i>Emploi précaires moyen</i>	42,2	10,7	6,2	2,9	17,1
Ressources non-marchandes					
<i>Bénévolat moyen</i>	6,3	14,4	3,0	143,8	21,1
<i>Part moyenne de subventions</i>	63,3%	57,0%	1,9%	33,2%	50,4%
<i>Part moyenne de dons et autres revenus</i>	9,1%	21,9%	20,6%	38,4%	19,3%
<i>Taille moyenne du conseil d'administration</i>	9,1	6,2	3,4	5,8	6,5
Part d'établissements en croissance	30,0%	52,9%	44,6%	0,0%	37,9%

Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

L'économie sociale culturelle apparaît comme se divisant en quatre groupes de la manière suivante:

GROUPE 1: les grands établissements professionnalisés de la culture

On trouve dans ce groupe des centres d'arts, des grandes compagnies de danse et théâtre, des associations de soutien, des grandes écoles. Avec en moyenne 1 264 000 dollars de revenus (54% des établissements ont au moins 500 000 dollars de revenus), ces grands établissements professionnalisés ne mobilisent que peu de bénévoles mais beaucoup d'emplois rémunérés. La part que les subventions représentent dans leurs revenus est très importante.

GROUPE 2: les établissements en croissance mobilisant des ressources mixtes

On trouve dans ce groupe des collectifs de culture urbaine, mais également d'autres types d'organismes: des sociétés de diffusion de différents types d'expression artistique, des centres de plein air, des organismes de soutien. Au-delà d'une proximité disciplinaire, ce qui rapproche ces organismes est leur capacité à mobiliser des ressources de nature aussi bien marchande que non marchande (bénévolat, subventions, dons). Les établissements y apparaissent comme étant en croissance (52,9%).

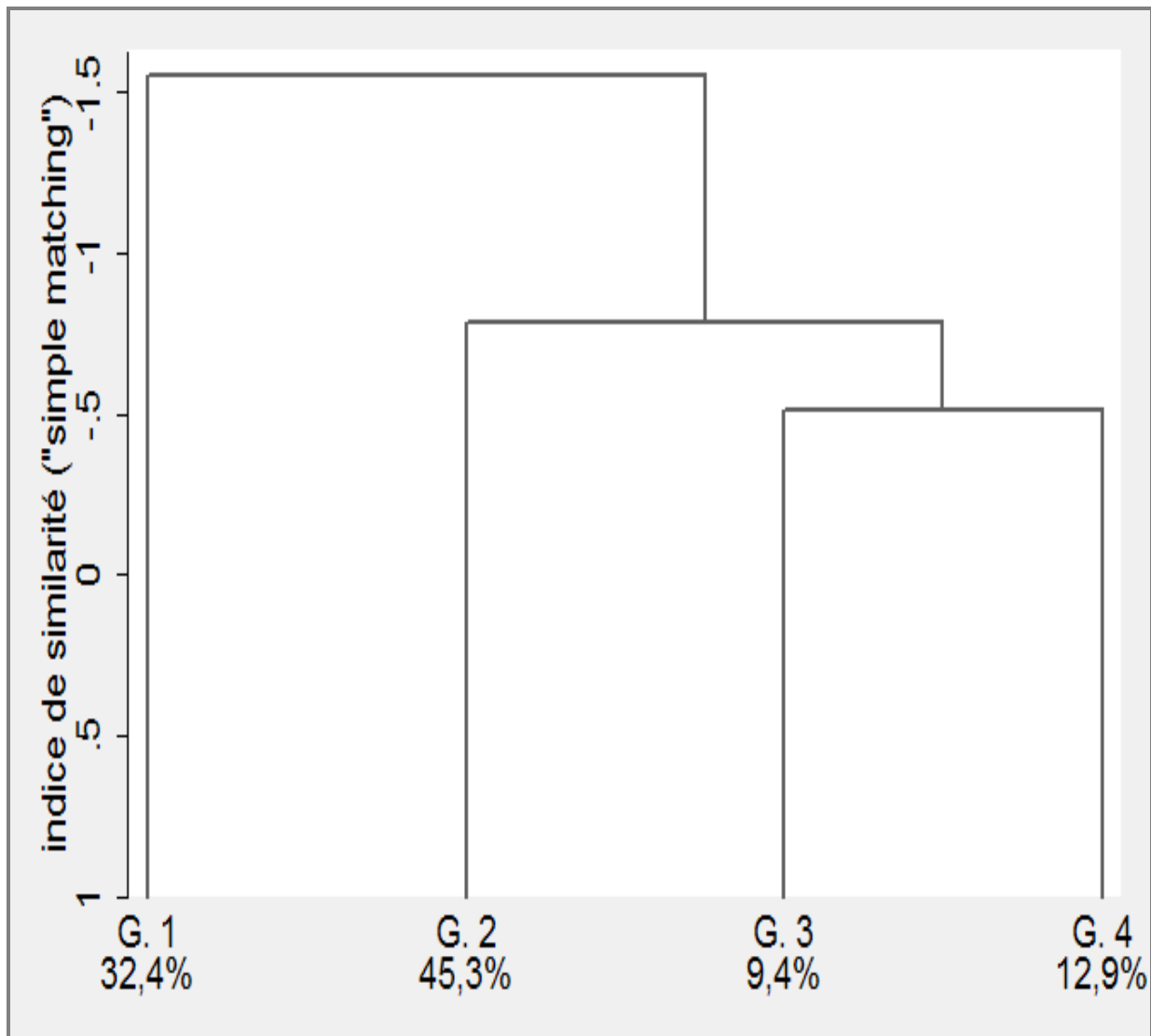
GROUPE 3: les jeunes établissements culturels en émergence

Des petites coopératives de travail, ainsi que des compagnies de théâtre et danse émergentes composent ce groupe. Ces organisations de très petites tailles tirent leurs revenus de la vente de leurs produits à 77,5%. Ayant la moyenne d'âge la plus basse, ce groupe compte également une taille moyenne de conseil d'administration la plus petite (3,4 membres) ainsi que le plus faible nombre de bénévoles hors CA (3). Il compte la plus grande part de coopératives. On retrouve ainsi un des enseignements de l'ACM.

GROUPE 4: les établissements de la culture amateur

On trouve dans ce groupe des associations de loisirs, de folklore, des troupes de théâtre amateur. On constate une forte stabilité des établissements de ce groupe qui mobilisent essentiellement du bénévolat (142 bénévoles en moyenne avec 53% des établissements ayant plus de 10 bénévoles). Aucun de ces établissements ne compte de salariés à temps plein et 79% n'ont pas non plus de salariés précaires.

FIGURE 2
L'arbre hiérarchique des établissements de l'Économie sociale culturelle



Source: Chaire de recherche du Canada en Économie Sociale

On constate que ces quatre groupes s'opposent ou se rassemblent de la manière suivante: les groupes 3 («culture émergente») et 4 («culture amateur») ont le plus de proximité et se rapprochent ensuite du groupe 2 («culture en croissance») alors que le groupe 1 («culture professionnalisée») s'oppose à tous les autres. Le groupe «culture professionnalisée» et celui de la «culture en croissance» représentent à eux seuls 77,7% de la population des établissements de l'économie sociale culturelle.

CONCLUSION

POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIE SOCIALE CULTURELLE

Notre travail souligne la nécessité pour les politiques culturelles de prendre en compte la diversité et la particularité de ces organisations d'économie sociale «à part entière» mais «entièrement à part» et pour les politiques à destination de l'économie sociale de tenir compte de la dimension sectorielle. Nous réaffirmons aussi la pertinence d'un suivi du secteur culturel à partir d'une méthodologie statistique rigoureuse de l'économie sociale.

On a pu caractériser l'économie sociale culturelle par rapport aux autres organisations d'économie sociale comme des structures souples ayant une gouvernance plus personnalisée et comptant peu de travailleurs à plein temps et beaucoup de travailleurs atypiques. Leur implantation géographique est en outre particulière, étant plus concentré dans les lieux déjà dynamiques culturellement. La perspective de l'économie sociale permet de faire une analyse de quatre formes-types d'économie culturelle suivant les caractéristiques des organisations. Cette typologie est novatrice à deux titres. D'une part, elle établit des groupes d'économie culturelle suivant la taille de l'entreprise et le type de ressources (marchandes ou non) qu'elle mobilise. Ceci permet de questionner les affirmations de substitution ou de complémentarité entre ressources marchandes et non marchandes qui commandent l'évolution actuelle des politiques culturelles (vers le mécénat ou la promotion du don et bénévolat) et appelle donc à des travaux statistiques portant sur l'évaluation des ces politiques publiques. Les organisations *a priori* les plus dynamiques sont celles qui arrivent à mobiliser ces différents types de ressources. D'autre part, cette typologie montre que des activités culturelles très variées dans leur nature peuvent par ailleurs être très similaires au plan organisationnel. Ces organisations combinent de différentes manières les ressources à leur disposition: la culture professionnalisée cumule ainsi des subventions et en complément des revenus provenant de leur vente, alors que pour la culture émergente, l'essentiel provient de la vente de leurs produits et, de manière très marginale, de subventions. La culture amateur mobilise à parts presque équivalentes subventions, ventes et autres ressources (dons et cotisations).

En raison de nos critères de qualification, notre approche conduit à prendre en compte également comme appartenant à l'économie sociale une partie de la culture amateur. L'économie sociale dans le secteur culturel combine en effet des organisations ayant une pluralité de logiques d'action. De la maîtrise du travail culturel à la promotion de la culture, cette diversité d'organisations peut être analysée comme recouvrant un *continuum* avec la combinaison de ces logiques d'action: coexistent différentes organisations ayant pour objet la valorisation d'amateurs qui restent dans un cadre de

loisirs; la maîtrise professionnelle de la création par la construction d'un collectif d'artistes; l'enrichissement de l'activité artistique par des activités d'accompagnement et de transmission (animation, formation) ou le développement de la diffusion et la commercialisation. La commercialisation de l'activité culturelle, par la reproduction d'un bien ou service clairement identifié, tend à se distinguer de la simple diffusion (accompagnement par une relation nouée autour de l'objet culturel) par une tendance à la segmentation et la spécialisation des activités (Rousselière, 2006).

Ceci nous conduit à réfléchir sur l'adaptation de la politique publique eu égard aux caractéristiques spécifiques des organisations d'économie sociale. Notre étude confirme bien que ces établissements culturels ont une nature d'économie sociale à «part entière» mais également «entièrement à part». Le caractère «à part entière» s'exprime dans les différents degrés de recoupements possibles entre la culture et l'économie sociale, toutes deux sujets et objets particuliers des politiques publiques (place des usagers, des consommateurs ou des producteurs; objectif de démocratisation de la culture ou de démocratie culturelle; questionnement par la culture émergente). Toutefois leur nature «entièrement à part» pose un défi aussi bien pour les politiques culturelles que pour les politiques à destination de l'économie sociale. Si les politiques d'économie sociale prennent en compte les retombées économiques et sociales des organisations sur leur communauté, se pose alors la question de la structure démocratique alors que ces organisations mobilisent une structure «souple» et une gouvernance «très personnalisée». Au-delà d'un «modèle idéal» de l'économie sociale, cette dimension souligne la pluralité des réglages entre entrepreneuriat collectif et règles institutionnelles d'organisation interne (Demoustier *et al.* 2003). Ne tenant que peu en compte la dimension «participation» dans l'attribution des financements publics (CALQ) et favorisant avant tout la qualité artistique des projets, les politiques culturelles ne soulignent pas la capacité de l'économie sociale à mobiliser des ressources non marchandes autrement qu'en substitut à des financements publics¹³. La mobilisation de ce type de ressources apparaît comme une particularité nécessaire des organisations émergentes. Soulignant les difficultés de ces organisations, notre travail ne permet pas toutefois de faire de lien entre dynamisme économique et subventions publiques. L'étape suivante permise par le développement du Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS) de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale est dans cet esprit le passage à une approche longitudinale.

¹³ Substitution que tend à valoriser l'approche dite en termes de « secteur sans but lucratif » commandant une évolution actuelle des financements culturels (promotion des fondations et du mécénat, défiscalisation du don et bénévolat...).

BIBLIOGRAPHIE

- ARROW, K. (1998) "Foreword" in Weisbrod B. (ed.), *To Profit or Not to Profit*, Cambridge, Cambridge University Press: ix-x.
- BENHAMOU, F. (2004) *L'économie de la culture*, 5^{ème} édition, Paris, La Découverte.
- BENZÉCRI, J.-P. (1981) *Pratique de l'analyse des données: linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod.
- BOUCHARD, M. J., FERRATON, C., MICHAUD, V., (2006) *Base de données sur les organisations d'économie sociale – Les critères de qualification des organisations*, Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, R-2006-2.
- BOUCHARD, M. J., FERRATON, C., MATUSZEWSKI, J., MICHAUD, V., Rousselière D. (2008), *Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS): la qualification des organisations et la classification des activités*, Industrie Canada, Office de la protection intellectuelle du Canada, no d'enregistrement 1060340 (certificat émis le 25 juillet 2008; première publication 11 avril 2006, catégorie littéraire).
- BOUCHARD, M. J., ROUSSELIÈRE, D., FERRATON, C., KOENIG L., MICHAUD, V. (2008), *Portrait statistique de l'économie sociale de la région administrative de Montréal*, Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, collection Hors-série no HS-2008-01.
- DEMOUSTIER, D., ROUSSELIÈRE, D., CLERC, J.-M., CASSIER, B. (2003) «L'entreprise collective, Unité et diversité de l'économie sociale et solidaire», *Revue internationale de l'économie sociale*, 82(290): 56-73.
- DESROCHE, H. (1983) *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, CIEM.
- DiMAGGIO, P. (2006) "Nonprofit Organizations and the Intersectoral Division of Labor in the Arts" in Powell W. W., Steinberg R. (eds.) *The Nonprofit Sector: A Research Handbook*, 2nd edition, New Haven, Yale University Press.
- DISANT, M.-J., Le BOSSÉ, J. (2001), *Portrait des organismes culturels de 6 régions du Québec*, Rapport pour le Comité Sectoriel de la Main d'œuvre de l'Économie Sociale et de l'Action Communautaire, Pythagore, Québec, novembre.

- GREFFE, X. (1999) "Culture, Sport and the Media" in Borzaga C., Olabe A., Greffe X. (eds.) *The Third System, Employment and Local Development, volume 2: Key Sectors*, DG V European Commission, 94-131.
- HIRSCHMAN, A.O. (1964) "The Paternity of an Index", *American Economic Review*, 54(3): 761-762.
- ROUSSELIÈRE, D. (2006) *L'économie sociale dans l'organisation et la coordination des activités productives: le cas du secteur culturel*, Thèse pour le doctorat en sciences économiques, dirigée par Bernard Billaudot, Université Pierre-Mendès-France.
- ROUSSELIÈRE, D. (2008) «Les organisations culturelles dans la mutation de l'économie de la culture: l'économie sociale comme réaction à la régulation marchande de la culture», *Économies et Sociétés, Série EGS 9*, 42(2): 293-318.
- SHANNON, C.E. (1948) "A Mathematical Theory of Communication", *The Bell System Technical Journal*, 27: 379-423.
- SOKAL, R., MICHENER, C. (1958) "A statistical method for evaluating systematic relationships", *University of Kansas Science Bulletin*, 38: 1409-1438
- STARKEY, K., BARNATT, C., TEMPEST, S. (2000) "Beyond Networks and Hierarchies: Latent Organizations", *Organization Science*, 11(3): 299-305.
- VÉZINA, M., ROUSSELIÈRE, D. (2007) "Une coopérative financière au service du milieu: Un modèle novateur dans le secteur de la culture", *Organisations et Territoires*, 16(1): 63-71.
- VIENNEY, C. (1980) *Socio-économie des organisations coopératives*, Tome I, Paris, CIEM.
- WARD. J.H. (1963) "Hierarchical grouping to optimizing an objective function", *Journal of the American Statistical Association*, 58: 236-244.